



REUNION PARENTS DE 3EMES
MARDI 3 OCTOBRE 2023

PRESENTATION DES PERSONNELS

- ▶ **M. AUZELY** : PRINCIPAL
- ▶ **Mme BEN-SALAH** : PRINCIPALE ADJOINTE
- ▶ **Mme CONSTANS** :GESTIONNAIRE
- ▶ **MME GAYET** : CPE
- ▶ **MME GERHARDT** : PSYCHOLOGUE DE L'EDUCATION NATIONALE
- ▶ **MME COGNEE** : SECRETAIRE DE DIRECTION
- ▶ **MME GERBER** : SECRETAIRE D'INTENDANCE
- ▶ **MME GODEFROY** : INFIRMIERE
- ▶ **MME EICHENE** : PROFESSEURE PRINCIPALE DES 3A
- ▶ **M. LEFEBVRE** : PROFESSEUR PRINCIPAL DES 3B
- ▶ **M. DOLLE** : PROFESSEUR PRINCIPAL DES 3C
- ▶ **M. HELVIG** : PROFESSEUR PRINCIPAL DES 3D
- ▶ **MME MARTINEAU** : PROFESSEURE PRINCIPALE DES 3E

LES ENJEUX DE LA CLASSE DE 3EME

1. STAGE D'OBSERVATION DU MILIEU PROFESSIONNEL
2. L'ASSR2
3. PIX
4. EVALANG
5. LE DIPLÔME NATIONAL DU BREVET (DNB)
6. ORIENTATION AU LYCEE
7. AFFECTATION AU LYCEE

1- La stage d'observation du milieu professionnel

- ▶ Stage obligatoire à réaliser du **lundi 5 au vendredi 9 février 2024** (possibilité de décaler au samedi dans certains lieux)
- ▶ **Tous les lieux professionnels sont possibles** (administrations, commerces, entreprises, associations, ...)
- ▶ Depuis le 1^{er} janvier 2019, **l'article L. 4153-1 du code du travail**, modifié par l'article 19 de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 relative à la liberté de choisir son avenir professionnel, **autorise les élèves de moins de 14 ans, des classes de quatrième ou de troisième, à effectuer leur séquence d'observation dans une entreprise régie par le droit privé. Ainsi tous les élèves de classe de quatrième et de troisième sont soumis à la même réglementation, quel que soit leur âge, pour effectuer leur séquence d'observation.**
- ▶ <https://eduscol.education.fr/cid46879/sequence-d-observation-en-classe-de-troisieme.html>

Évaluation du stage

- ▶ 1 livret de stage à remplir
- ▶ 1 rapport de stage à remettre au Professeur principal ou au plus tard le jour de l'oral
- ▶ 1 oral de 15 minutes (10 minutes de soutenance + 5 minutes de questions) **le mercredi 6 mars**
- ▶ 1 note intégrée au bulletin du 2^{ème} trimestre

- ▶ Entraînement à l'oral du brevet

2- l'ASSR2


- ▶ Examen d'une heure sur PC
- ▶ Organisée au début du 3^{ème} trimestre
- ▶ Obtention nécessaire pour le passage du permis de conduire
- ▶ Site pour s'entraîner :
- ▶ <https://e-assr.education-securite-routiere.fr/preparer/assr>

3- PIX

- ▶ Certification définie dans le cadre européen des compétences numériques (CRCN)
- ▶ 16 compétences sont évaluables dans 5 domaines à savoir :
 - ▶ Informations et données (moteurs de recherche, fake news, ...)
 - ▶ Communication et collaboration (email, réseaux sociaux,...)
 - ▶ Création de contenu (traitement des images et des vidéos,...)
 - ▶ Protection et sécurité (cyber-sécurité, cyber-harcèlement,...)
 - ▶ Environnement numérique (architecture numérique, système d'exploitation,...)
- ▶ Chaque élève de 3^{ème} doit donc valider quelques compétences parmi les 16 proposées du niveau 1 (débutant) au niveau 6 (expert actuellement, puis niveau 8 par la suite lorsque la plateforme sera mise à jour) pour prétendre passer la certification en fin de cycle. Une remise à niveau sera proposée tous les 3 ans, soit au lycée puis lors du suivi d'études supérieures.

1ère étape

- ▶ **Positionnement** : chaque élève doit se positionner c'est à dire à valider au niveau 1 minimum, au moins 5 compétences au choix parmi les 16 proposées pour être certifiable (pouvoir passer l'épreuve). Ce positionnement peut tout à fait se faire en plusieurs séances au collège ou au domicile. Seule la certification sera faite lors d'une unique épreuve. Il se fait en se connectant sur Pix via l'ENT (onglet ressources numériques-Médiacentre-Pix ; le compte personnel de chaque élève sur l'ENT crée un compte personnel (« officiel », utilisé pour la certification sur Pix). Un élève ne pourra pas passer la certification s'il n'a pas atteint ce minimum requis.

- 
- ▶ **Point de vigilance** : Nous conseillons fortement aux élèves de s'inscrire, sur la plateforme Pix (www.pix.fr) avec une adresse mail personnelle et un identifiant différent (second prénom par exemple), afin de tester un maximum de compétences, ce qui aura pour effet de ne pas se retrouver au dépourvu lors de la certification : des questions similaires à celles d'entraînement peuvent être traitées au moment de l'épreuve.

2^{ème} étape

- ▶ **Certification** : Entre le lundi 22 avril et le vendredi 3 mai 2024, les élèves devront passer, sur les PC du collège, le test de certification proprement dit. D'une durée de 1h45, chaque élève devra répondre aux questions posées par le logiciel et directement inspirées des résultats du positionnement. **Chaque élève aura donc une certification qui lui sera propre.** A l'issue de ce test, chaque élève se verra délivrer une attestation téléchargeable sur sa session Pix de l'ENT.

4- EVALANG

- ▶ Test passé sur PC au collège
- ▶ 1h d'examen entre le lundi 22 avril et le vendredi 3 mai 2024
- ▶ Donne un niveau de compétence dans les domaines suivants du cadre européen de référence (CECRL : A1, A2, B1, B2, C1, C2):
 - ▶ Compréhension orale
 - ▶ Compréhension écrite
 - ▶ Grammaire et lexique
- ▶ Attestation remise à la fin de l'année

5- Le Diplôme National du Brevet (DNB)

- ▶ 1^{er} diplôme préparé
- ▶ Sans influence sur le passage en 2^{nde}
- ▶ Faire le plein de confiance pour les futurs examens (en 1^{ère}, en CAP)
- ▶ Obtention en 3 parties :
 - ▶ Notes obtenues/compétences démontrées en classe de 3^{ème} (sur 400 points)
 - ▶ 1 Oral (sur 100 points) le mercredi 15 mai 2024
 - ▶ 4 épreuves écrites (sur 300 points)
- ▶ Mentions possibles passable – assez-bien – bien – très bien

Modalités d'obtention du DNB

- ▶ Notes obtenues/compétences démontrées en 3^{ème} : le Livret Scolaire Unique (LSU) sur 400 points

8 items évalués chacun sur 50 points pour un total de 400 points :

- ▶ D1-1 : comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit ;
- ▶ D1-2 : comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale ;
- ▶ D1-3 : comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques ;
- ▶ D1-4 : comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps ;
- ▶ D2 : les méthodes et outils pour apprendre ;
- ▶ D3 : la formation de la personne et du citoyen ;
- ▶ D4 : les systèmes naturels et les systèmes techniques ;
- ▶ D5 : les représentations du monde et l'activité humaine.

Comment est évalué chaque item

- ▶ Chacune de ces compétences est évaluée par plusieurs disciplines. Par exemple, la D1-1 (maîtrise de la langue française) est évaluée en français, histoire, géographie et SVT
- ▶ A chaque item sont attribués :
 - ▶ 10 points : maîtrise insuffisante
 - ▶ 25 points : maîtrise fragile
 - ▶ 40 points : maîtrise satisfaisante
 - ▶ 50 points : très bonne maîtrise

coefficients de calcul des l'hyper-moyennes pour chaque item

	anglais	Arts plastiques	EPS	Education musicale	Français	Histoire et géographie	Mathématiques	Sciences physiques	SVT	Technologie	Allemand/espagnol
D1.1 - Langue française à l'oral et à l'écrit					2	1			1		
D1.2 - Langues étrangères et régionales	1										1
D1.3 - Langages mathématiques, scientifiques et informatiques							2	2		1	
D1.4 - Langage des arts et du corps		1	1	1							
D2 : Les méthodes et outils pour apprendre	évalué par le Professeur principal et le Principal										
D3 : La formation de la personne et du citoyen											
D5 - Les représentations du monde et l'activité humaine		1		1	1	2					
D4 - Les systèmes naturels et les systèmes techniques			1				1	1	2	2	

Modalités d'obtention du DNB

- ▶ L'oral sur 100 points

Cadre général de l'oral

- ▶ un exposé d'un projet conduit en histoire des arts, dans le cadre d'un enseignement pratique interdisciplinaire (EPI) ou d'un parcours éducatif (stage,...) ;
- ▶ cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury.
- ▶ Si l'exposé est individuel, sa durée est de 15 minutes.
Si l'exposé est collectif, sa durée est de 25 minutes.
- ▶ Le total des points maximum à cette épreuve est de **100**.
- ▶ maîtrise de l'expression orale : **50 points** ;
- ▶ maîtrise du sujet présenté : **50 points**.

- ▶ **DATE : mercredi 15 mai 2024**

Grille d'évaluation

❖ **MAITRISE DE L'EXPRESSION ORALE (40 points)**

Adopter une attitude appropriée à un examen oral (posture,...)		10
S'exprimer de façon claire et audible en utilisant un vocabulaire adapté (courant, soutenu)		10
Gérer son temps		10
Etre capable de se détacher de ses notes durant la présentation		10

❖ **MAITRISE DU SUJET PRESENTE (40 points)**

Choisir avec pertinence les informations utilisées		10
Utiliser et expliciter les termes techniques utilisés		10
Construire un exposé structuré en faisant preuve d'un esprit de synthèse		10
Proposer et développer dans la conclusion une analyse critique de son travail, de son analyse et/ou proposer un prolongement de son travail		10

❖ **INTERACTION AVEC LE JURY (20 points)**

Savoir échanger de manière fluide avec le jury		10
Apporter des réponses pertinentes aux questions du jury		10

❖ **POINTS BONUS**

Bonus sur les documents présentés (power-point, dossier,...) :		10
Bonus expression dans une langue étrangère		10

Modalités d'obtention du DNB

- ▶ Les 4 épreuves écrites

- ▶ **le français (3h)** : explication de documents et d'un extrait de texte littéraire + dictée + grammaire + exercice de réécriture et de rédaction - **noté sur 100 points** ;
- ▶ **les mathématiques (2h)** : exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et dont un exercice informatique - **noté sur 100 points** ;
- ▶ **l'histoire et géographie (2h)** : analyse de documents et de cartes - **noté sur 50 points** ;
- ▶ **les sciences (1h)** (2 disciplines sur 3) : physique-chimie, sciences de la vie de la Terre et technologie - **noté sur 50 points**. Les deux disciplines évaluées sont choisies par tirage au sort au niveau national deux mois avant les épreuves.

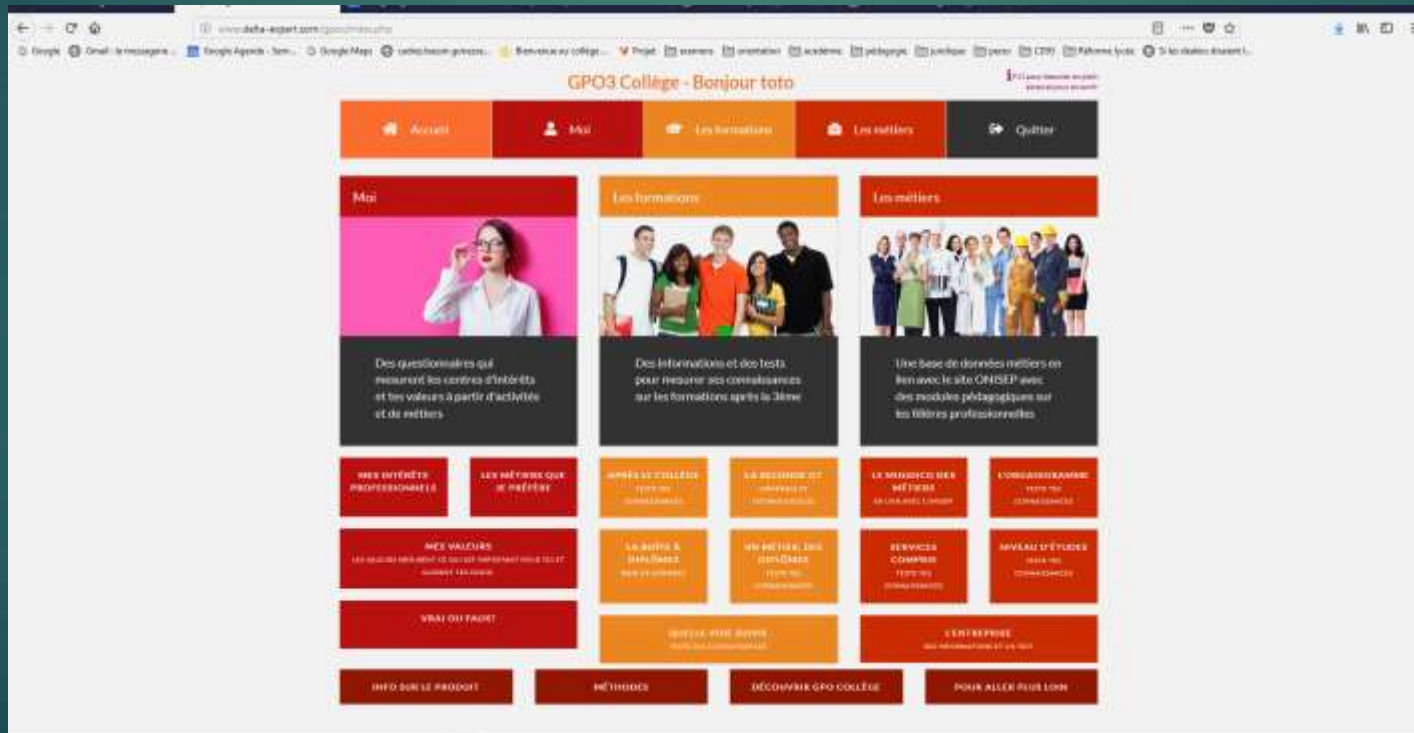
Focus sur les épreuves écrites

- ▶ Dates : **lundi 1^{er} mardi 2 juillet 2024**
- ▶ Organisation classique à tous examens
- ▶ **2 DNB blancs :**
 - ▶ **jeudi 7 et vendredi 8 décembre 2023**
 - ▶ **Mardi 2 et mercredi 3 avril 2024**

4- ORIENTATION AU LYCEE

- ▶ Enjeu majeur de la classe de 3^{ème}
- ▶ 130 élèves de 3^{ème} => 130 places en lycée
- ▶ Trouver une formation en adéquation avec les appétences et les compétences
- ▶ Réussir le CAP en 2 ans
- ▶ Réussir le baccalauréat en 3 ans
- ▶ Intégrer une formation supérieure

Un outil à votre service : GPO collège accessible depuis l'ENT – rubrique ressources numériques



Les personnels pour vous aider

- ▶ Tous les enseignants de la classe, particulièrement le professeur principal
- ▶ Mme Gerhardt, psychologue de l'Education nationale,
 - ▶ **Au collège les mardis**
 - ▶ **Au Centre d'Information et d'Orientation (C.I.O.) de Gonesse** : permanence le jeudi toute la journée sur rendez-vous et certaines semaines le samedi matin.
 - ▶ Le **C.I.O.** est un service public et gratuit de l'Education Nationale ouvert de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h du lundi après-midi au vendredi ; et de 9h à 12h le samedi. **Egalement ouvert une partie des vacances scolaires.** Un psychologue est toujours présent à l'accueil pour vous recevoir.
- ▶ Mme Cognée, secrétaire de Direction
- ▶ M. Auzély, Principal

L'orientation au lycée : réel enjeu de la classe de 3ème

- ▶ Au 2^{ème} trimestre, tour « à blanc » de l'orientation
 - ▶ vœux formulés par les familles
 - ▶ Réponse du conseil de classe.
- ▶ Au 3^{ème} trimestre, tour « réel » de l'orientation

LUNDI 3 ET MARDI 4 JUIN

- ▶ vœux formulés par les familles
 - ▶ Réponse du conseil de classe
 - ▶ Gestion des désaccords
-
- ▶ Affectation au lycée

Orientation : La phase provisoire

- ▶ Conseil de classe du 2^{ème} trimestre : phase provisoire
 - ▶ Les familles émettent des vœux provisoires pour une ou plusieurs filières de formation en 2^{nde}
 - ▶ Le conseil de classe répond de manière provisoire :
Favorable – Réservé- Défavorable
- ▶ Si la réponse est favorable, on continue ;
- ▶ Si la réponse est réservée : Attention !
- ▶ Si la réponse est défavorable : Rendez-vous avec le Chef d'établissement

RENTRÉE 2019 - Académie de VERSAILLES

FICHE DE DIALOGUE¹
pour l'orientation à l'issue de la
CLASSE DE TROISIÈME

ÉTABLISSEMENT
COLLEGE FRANÇOISE DOLTO
RUE MARCEL PETIT
95470 MARLY LA VILLE
Téléphone : 01 34 68 53 58 Télécopie : 01 34 68 63 00

IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE
Numéro d'identifiant : Sexe :
Nom Prénom de l'élève : Date de naissance : / /
Professeur principal : Classe fréquentée :
Représentant légal 1 :
Représentant légal 2 :

1^{er} SEMESTRE ou 2^e TRIMESTRE : DEMANDES DE LA FAMILLE / Intention(s) d'orientation
Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Le passage en :

choisissez par ordre de préférence 1) ou les cases de votre choix (1, 2, 3)

2^{ème} générale et technologique ou en 2^{ème} spécifique
Vous pouvez préciser les enseignements optionnels ou, pour la seconde spécifique, la spécialité :
801/spécialité 802 :

2^{ème} professionnelle
 sous statut scolaire sous statut d'apprenti
Vous pouvez préciser la spécialité ou famille de métiers :

1^{re} année de CAP
 sous statut scolaire sous statut d'apprenti
Vous pouvez préciser la spécialité :

À le
Signature du représentant légal 1 : Signature du représentant légal 2 :

À remettre au professeur principal de la classe pour le 09/03/2019

1. Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médico-sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs.

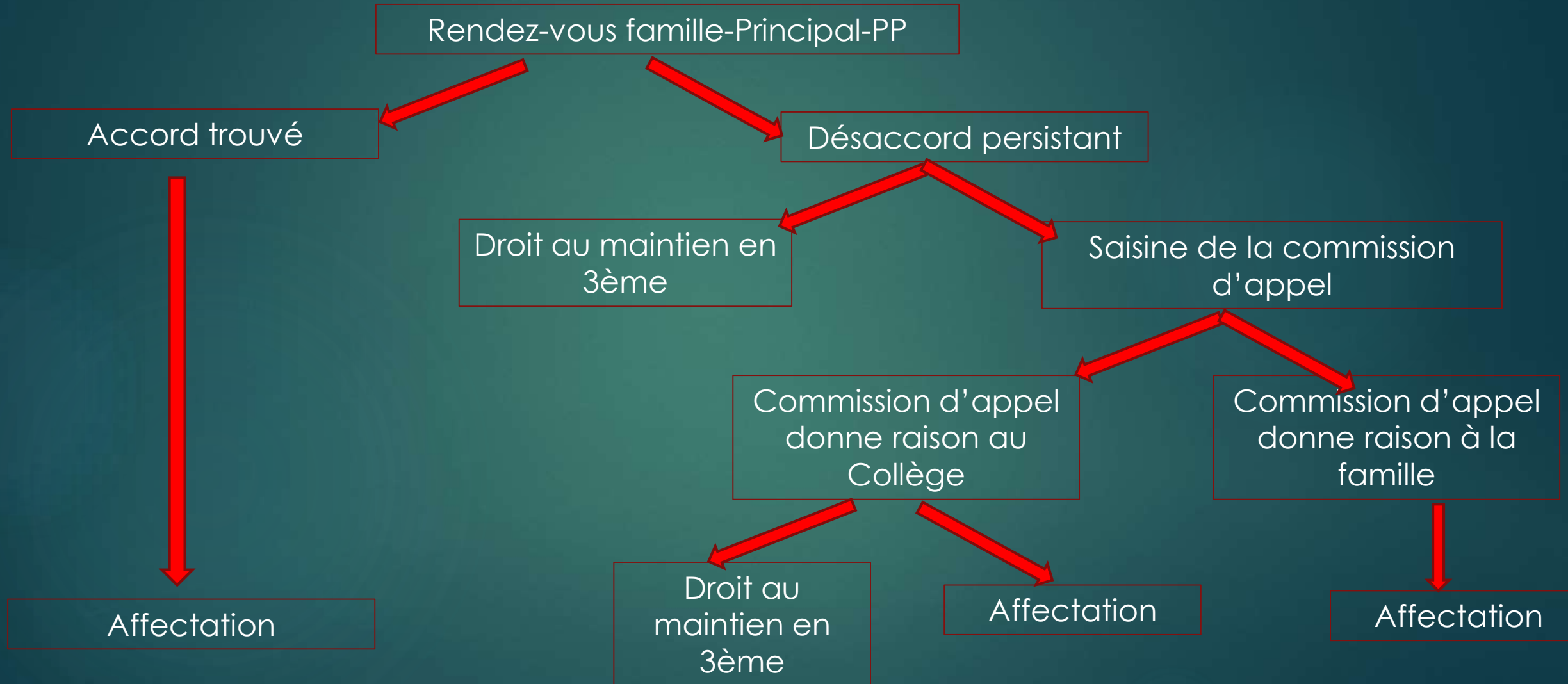
Les données personnelles relatives à l'orientation figurent dans cette fiche sont enregistrées pour une durée de six ans afin de permettre au professeur principal et au chef d'établissement de suivre la procédure et à des fins statistiques pour les services départementaux de l'éducation nationale. Conformément aux articles 33, 35 et 40 de la loi n° 78-17 relative à l'informatique et à protéger les données personnelles, vous disposez d'un droit d'opposition pour motifs légitimes aux informations qui vous concernent, de droit d'accès et de rectification. Ces droits s'exercent auprès du chef d'établissement dans lequel l'élève est scolarisé.

1 / 3

Orientation : La phase définitive

- ▶ Conseil de classe du 3^{ème} trimestre : phase définitive
 - ▶ Les familles émettent des vœux définitifs pour une filière de formation en 2^{nde} (en initial ou en alternance pour la voie professionnelle)
 - ▶ Le conseil de classe répond de manière :
OUI-NON
- ▶ Si la réponse est OUI, tout va bien ;
- ▶ Si la réponse est NON : la famille prend rendez-vous auprès du secrétariat du Principal et s'engage la **phase de dialogue**

Orientation : la phase de dialogue



4- AFFECTATION AU LYCEE

- ▶ Parallèlement à la phase d'orientation, les familles doivent émettre des vœux (**10 au maximum dans l'Académie de Versailles et 5 dans une autre Académie**) :
- ▶ Les vœux sont saisis par les familles sur un logiciel académique appelé AFFELNET (AFFECTation par le NET).



EduConnect

J'accède aux services numériques des établissements scolaires

Je simplifie mes accès avec FranceConnect

 S'identifier avec FranceConnect

Qu'est-ce que FranceConnect?

OU

J'utilise mes identifiants EduConnect

Identifiant

Mot de passe

Se connecter

[Identifiant perdu](#) [Mot de passe perdu](#)

OU

[Je n'ai pas de compte](#)

[Besoin d'aide ?](#) [Mentions légales](#) [Accessibilité](#)


MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
L'école
L'élève
L'avenir

Les règles à suivre :

- ▶ Vœux en filière professionnelle :
 - ▶ Pas de sectorisation
 - ▶ Affectation se fait grâce aux notes coefficientées.
 - ▶ Bonus possible dans certaines filières très demandées (PASS-PRO)

- ▶ Vœux en filière générale
 - ▶ Sectorisation des formations
 - ▶ Obligation de mettre le lycée de secteur parmi les 10 vœux
 - ▶ Accès aux filières européennes-artistiques-internationales sur les notes
 - ▶ Accès dans un lycée hors secteur : dans la limite des places vacantes (critères de priorité + notes pour les sections européennes)

Résultats AFFELNET ET INSCRIPTIONS

Résultats affelnet

- ▶ Résultats disponibles à la dernière épreuve écrite du DNB
- ▶ Réception du dossier d'inscription (remise main propre par le collège – envoi courrier)

Inscription administrative (ATTENTION AUX DELAIS ! – environ 1 semaine)

- ▶ Obligation (dans certains lycées) de téléinscription initiale
- ▶ Rapporter dossier papier au lycée
- ▶ Vacances !

ATTENTION SI L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE N'EST PAS FAITE, LA PLACE EST LIBEREE POUR UN AUTRE ELEVE



Retrouvez toutes les informations sur
le site du collège

<https://clg-dolto-marly.ac-versailles.fr/>

BONNE REUNION !